$\underline{https://www.snetap-fsu.fr/EVARS-dans-l-Enseignement-Agricole-Public-Manifestement-pas-une-priorite-pour.html}\\$



EVARS, dans l'Enseignement Agricole Public. Manifestement pas une priorité

nour notre ministère!

Espace vie affective, Date de mise en ligne : jeudi 11 septembre 2025 relationnelle et sexuelle

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Copyright © SNETAP-FSU Page 1/3

Jamais il n'a été aussi urgent d'offrir aux élèves une véritable éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, essentielle pour prévenir les discriminations, promouvoir l'égalité et lutter contre les violences et le harcèlement. Pourtant, alors que le programme EVARS doit être déployé à la rentrée 2025 - soit a minima dans l'ensemble des classes de la filière générale - sa mise en œuvre demeure incertaine et tarde à se concrétiser dans l'Enseignement Agricole. Le calendrier, les ambitions, les moyens ... tout laisse une nouvelle fois à penser que l'EVARS n'est manifestement pas une priorité pour la DGER.

QUAND? Des annonces trop tardives dans l'EA ...

Alors que l'Éducation nationale a publié un programme dès février 2025, l'EA accuse toujours un retard. Saisie à ce sujet par l'Élan commun, cet hiver puis en juin puis lors du CSA EA de septembre, l'administration n'a fourni aucune réponse concrète, se contentant d'indiquer qu'un travail serait engagé avec l'Inspection au cours de l'année scolaire 2025-2026. Ce n'est qu'à la suite de nos sollicitations répétées qu'un document succinct a finalement été transmis, le 4 septembre 2025, aux directions des établissements par leur autorité académique.

Pourtant l'urgence est là et la forte offensive de "groupes réactionnaires" à cette rentrée contre l'EVARS rappelle sa dimension prioritaire.

QUOI ? Quelle ambition pour l'EAP ?

Ce n'était pas un sujet dans les priorités de rentrée ... ! Ce n'est pas un sujet dans les propos de la Ministre sur les spécificités de cette rentrée ! Et après nos demandes répétées, la <u>DGER</u> a produit un document ce 4 septembre qui précise sa "feuille de route" : établir un bilan de ce qui est déjà effectivement mis en œuvre et disponible dans l'enseignement agricole ; identifier les précisions ou ressources complémentaires qui seraient nécessaires. Un GT <u>CNEA</u> programmé fin mars 2026 (sic) permettra un échange sur la base de cette expertise. Dans l'attente du résultat de ce travail, pour la rentrée scolaire 2025, les préconisations relatives à EVARS sont à décliner prioritairement dans le cadre des dispositifs liés aux "éducations "proposés dans le cadre des enseignements sous la forme de stages collectifs".

Quelle déception! Sur ce sujet, comme sur beaucoup, oubliée (non associée, non concertée) par l'Éducation Nationale, la DGER lance un bilan de ce qui existe (avec 1 an de retard! Pour dire ce que l'on fait déjà!) et renvoie au printemps un groupe de travail. Le SNETAP-FSU réaffirme avec force que les jeunes, les élèves-apprenti-es-étudiant-es de l'Enseignement Agricole sont évidemment aussi concerné-es, victimes parfois. Pour ces jeunes, comme ceux-celles de l'EN, l'EVARS est INDISPENSABLE!

COMMENT? Avec quelle formation et quels moyens?

C'est encore ici que l'on voit l'importance accordée au sujet par la DGER. En attendant (combien de temps ?) d'avoir une politique éducative sur le sujet, les personnels sont renvoyés au "stages collectifs (BAC PRO, STAV, CAPA). Une solution fourre tout puisqu'après la santé, la sécurité et le développement durable, on ajouterait maintenant EVARS ... Tout cela en une semaine !! Pour ce qui est des formations, les agent-es sont renvoyé-es à celles de l'EN ... si on peut et si ils veulent bien de nous ...

Et avec quels moyens ? ... avec l'instabilité gouvernementale, les suppressions de postes ... JOKER

Évidemment, cela n'est pas possible, pas entendable! Pour le SNETAP-FSU et l'Élan Commun, des moyens doivent être débloqués, des solutions de formations établies et surtout le GT prévu en 2026 avancé à ce premier trimestre. C'est ce que nous porterons auprès de la DGER dans les prochains jours.

Éduquer à la vie affective, relationnelle et à la sexualité : le programme de l'EVARS

Copyright © SNETAP-FSU Page 2/3

EVARS, dans l'Enseignement Agricole Public. Manifestement pas une priorité pour notre ministère!

 $\underline{https://www.education.gouv.fr/un-programme-ambitieux-eduquer-la-vie-affective-et-relationnelle-et-la-sexualite-41629} \\ \underline{6}$

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH267/evars 1 -a56fe.png

Copyright © SNETAP-FSU Page 3/3